

Formation des inspecteurs du travail

Formation des nouveaux inspecteurs

Un programme de formation pour les nouveaux agents, et notamment ceux des douanes, a récemment été établi. Il comprend des aspects théoriques et pratiques et son contenu est, sous forme résumée, le suivant:

Théorie

Formation générale :

- structure et organisation de l'Inspection du travail et des mines,
- responsabilités et pouvoirs des inspecteurs et des douaniers,
- canaux d'information au sein de l'organisation,
- déroulement d'une inspection sur le lieu de travail.

Formation juridique :

- droit administratif,
- droit criminel, notamment en matière de santé et de sécurité au travail,
- coopération entre l'Inspection du travail et des mines et l'AAA,
- définition des accidents et des maladies professionnelles,
- déclaration d'accident.

Formation psychosociale :

- caractéristiques de la personnalité humaine,
- discussion et négociation,
- travail en équipe,
- règlement des conflits.

Formation spécialisée:

- transports,
- construction,
- installations dangereuses,
- substances dangereuses.

Pratique:

- inspections sur le terrain avec des inspecteurs expérimentés,
- instructions internes sur les normes acceptables en matière de santé et de sécurité,
- introduction à la technologie de l'information.

Formation destinée aux inspecteurs en exercice

Les inspecteurs en exercice ont la possibilité d'assister à des séminaires internes de formation consacrés aux compétences qu'exige l'inspection telles que la communication et la prise de parole.

Ils participent également à des stages techniques organisés par les Inspections du travail d'autres États membres, mais majoritairement en Allemagne et en France, des pays ne posant pas de problèmes linguistiques.